

**DECISION DU PRESIDENT N° D2019-43**

**Objet : Location de locaux à la Maison de la chimie pour l'organisation d'une conférence sur la rénovation énergétique des logements le 2 juillet 2019**

**Le Président** de la métropole du Grand Paris,

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L5219-1,

**Vu** le décret n° 2015-1212 du 30 septembre 2015 constatant le périmètre fixant le siège et désignant le comptable public de la métropole du Grand Paris,

**Vu** l'élection du Président de la métropole du Grand Paris du 22 janvier 2016,

**Vu** la délibération CM2019/02/08/19 du Conseil de la métropole du 18 février 2016 portant délégation d'attributions du Conseil de la métropole du Grand Paris au Président pour prendre des décisions dans des domaines limitativement énumérés parmi lesquels les conventions de mise à disposition des biens immobiliers et mobiliers ;

**Vu** l'arrêté du président n°2018-60 du 18 mai 2018 portant délégation de signature à Paul Mourier, directeur général des services de la métropole du Grand Paris,

**Considérant** l'intérêt pour la Métropole du Grand Paris d'organiser une conférence sur la rénovation énergétique des logements, en raison de son statut d'établissement public de coopération intercommunale et des compétences qu'elle exerce notamment en matière de soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie et d'amélioration du parc immobilier bâti,

**Considérant** le contrat de location proposé par la Maison de la Chimie,

**DECIDE**

**Article 1er :** de louer des locaux à la Maison de la chimie pour l'organisation d'une conférence sur la rénovation énergétique des logements le 2 juillet 2019 : Maison de la Chimie – 28 rue Saint-Dominique 75007, pour un montant de 13 062 euros HT.

**Article 2 :** La dépense sera imputée au budget principal 2019, chapitre 011.

**Article 3 :** Ampliation de la présente décision sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de la région Ile-de-France ;
- Monsieur le comptable public.

Par ailleurs notification en est faite à la Maison de la Chimie.

Fait à Paris, le 25 juin 2019

Pour le Président et par délégation,



Paul MOURIER  
Directeur général des services